

Bienvenue au pays de la fée verte!

Autor(en): **Geiser, Ariane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **35 (2005)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Bienvenue au pays DE LA FÉE VERTE!

Le Val-de-Travers est une région méconnue, voire dénigrée, qui recèle pourtant de nombreux trésors. A commencer par la boisson locale: l'absinthe, légalisée depuis le 1^{er} mars.

Les voyageurs pressés, en transit entre la Suisse et la France, négligent trop souvent l'endroit qu'ils traversent. Ils foncent sur la route cantonale sans jamais entrer dans ce monde magique régi par les fées. Le Vallon, comme l'appellent les autochtones, doit être découvert en y musardant, pour y dénicher de nombreux centres d'intérêt et surtout apprendre à connaître sa population volontiers frondeuse. Un groupe de Vallonniers n'avait d'ailleurs pas hésité, il y a quelques années, à proclamer la République autonome du Val-de-Travers avec quelques slogans mi-farfelus mi-rebelles tels que: «Liberté de râler et de distiller!» ou encore «Nos vaches ne sont pas folles, nous non plus!». Ces «irréductibles» se montrent pourtant chaleureux avec les touristes en établissant un lien très direct.

UN PERSONNAGE DE CONTE

Dès l'entrée dans le Val-de-Travers, en franchissant le passage de la Clusette par le tunnel du même nom, le sympathique logo de la fée souhaite la bienvenue aux visiteurs. Le ton est donné. Ici la Fée verte n'est pas seulement un personnage de conte. Elle est aussi l'un des multiples noms de l'absinthe, cet alcool à la réputation sulfureuse interdit en Suisse en 1910, mais que le Parlement a décidé de légaliser en juin dernier. Depuis cette année, en date du 1^{er} mars, les amateurs d'absinthe peuvent la déguster en toute légalité. La vallée se considère comme le berceau de l'absinthe car c'est ici que le produit a été élaboré pour la première fois dans la seconde moitié du 18^e siècle.

Une douzaine de plantes entrent dans sa fabrication et malgré l'interdiction édictée il y a près de cent ans, cet alcool au goût rappelant le pastis n'a jamais manqué. Les producteurs en ont distillé clandestinement jusqu'à 50 000 litres par année selon certains spécialistes, en suivant des recettes transmises de génération en génération. Après un siècle de prohibition, la vallée est en effervescence: les uns craignent que toute la mythologie maintenue autour de «la bleue», du «thé de Boveresse» ou encore du «lait du Jura» – quelques-uns des autres noms de l'absinthe – ne s'effondre et que la banalisation par la vente en supermarchés tue le produit alors que les partisans de la légalisation estiment que l'économie locale sera dynamisée. Il faudra encore attendre quelques années pour donner raison aux uns ou aux autres.

Pour l'instant, la Fée verte suscite toujours l'intérêt du public, preuve en est notamment la fréquentation de la Fête de l'absinthe qui, depuis 1998, a lieu chaque année en juin à Boveresse. Cette commune offre une curiosité qui vaut le détour: le dernier grand séchoir de plantes entrant dans la fabrication de la boisson. La bâtisse est depuis quelques années une annexe du musée régional d'histoire et d'artisanat de Môtiers et a été transformée en lieu d'exposition. Les amateurs peuvent ainsi tout connaître sur l'absinthe: la culture des plantes, leur séchage, la macération puis la distillation. Le musée de Môtiers explique le processus de fabrication, avec notamment une salle consacrée à la distillation clandestine, ainsi que l'art de servir le breuvage. Le rite s'appuie sur des objets spéci-

fiques créés à cet effet: fontaines, verres, cuillères. La conservation de ce domaine du musée incombe à Pierre-André Delachaux, chantre de l'absinthe qui taxe volontiers les distillateurs clandestins de «résistants». Bien qu'ayant été opposé à la légalisation, il a accepté de faire partie de la commission préparant la demande d'appellation d'origine contrôlée (AOC) pour l'absinthe. Une telle mesure permettrait de protéger le produit contre la concurrence étrangère ou contre des «eaux» locales de mauvaise qualité.

PRODUITS DU TERROIR

Les gourmands sont bien servis au Val-de-Travers avec une large palette de spécialités. Parmi les dérivés de l'absinthe, on trouve des chocolats, des douceurs telles que glaces et gâteaux divers ainsi que des saucissons et des saucisses. A déguster dans différents restaurants: du jambon à l'asphalte. Les vins mousseux produits au prieuré de Môtiers sont déjà largement connus en Suisse. Depuis 1996, plusieurs producteurs se sont regroupés afin de vendre le fruit de leur savoir-faire et sensibiliser la population aux questions de l'alimentation mais aussi pour assurer la promotion de la région. Toutefois, les labels tels que «Goût et région» ou «Neuchâtel-Produit du terroir» ne garantissent aucune forme de protection telle qu'une AOC. Ils servent avant tout à se démarquer des produits artisanaux auprès du public.

UN PASSÉ INDUSTRIEL

La Fée verte ne doit cependant pas troubler le visiteur. D'autres découvertes l'attendent, comme les mines d'asphalte de La Presta, à Travers, uniques en Europe. Au cours des presque trois siècles d'exploitation de la roche asphaltique, quelque 100



Le Val-de-Travers, une région méconnue qui mérite que l'on s'y arrête.

Office du Tourisme Neuchâtel

kilomètres de galeries ont été creusés avec un dénivelé de 60 mètres, mais la partie aménagée pour les visites se limite à un kilomètre avec un dénivelé de 15 mètres. Avec une température de 8°C et un taux d'humidité de 90%, l'impression de voyager au centre de la terre est garantie! Un bâtiment attenant aux mines a pour sa part été aménagé en musée industriel. Il présente divers aspects du passé industriels

de la région, dont un atelier de décolletage horloger reconstitué et une collection de machines à tricoter.

Pour continuer sur les traces de l'industrialisation, il faut remonter la vallée jusqu'à Saint-Sulpice où un sentier didactique d'une heure environ aux abords des sources de l'Areuse permet de traverser six siècles d'une histoire passionnante. Deux centrales électriques construites en 1886 et remises

en état de marche dévoilent les mystères de leur machinerie dans l'écomusée. Autre machine rescapée du passé et entreposée à Saint-Sulpice, un train à vapeur fonctionne les samedis et dimanches entre la mi-mai et la mi-octobre et propose des voyages comme au 19^e siècle... avec le confort, la vitesse et la fumée d'époque! L'industrie ne se conjugue toutefois pas seulement au passé car la vallée possède une longue tradition horlogère et des marques prestigieuses y sont toujours installées.

Le Val-de-Travers ne vit pas seulement grâce à un passé répertorié dans des musées. C'est aussi une région verdoyante sillonnée de merveilleux sentiers pédestres. Entre 1762 et 1765, Jean-Jacques Rousseau y avait déjà apprécié l'air frais et tonique lors de son exil à Môtiers. Cette charmante localité, surplombée par un château construit au milieu d'une forêt, est le chef-lieu du district du Val-de-Travers, et le cœur historique du Vallon. Elle est également connue des amateurs d'art accourus des quatre coins de Suisse et de l'étranger pour voir ses expositions de sculptures contemporaines en plein air.

VISITE AUDIOGUIDÉE

Le Val-de-Travers participe à l'expérience audioguide Hoppy, une formule d'avant-garde permettant aux touristes de découvrir non seulement la région mais tout l'espace Watch Valley. Le principe est simple. Il suffit de louer un appareil piloté par GPS dans un office du tourisme. En le branchant sur l'autoradio, ce carnet de bord se déclenche automatiquement dès qu'il passe à proximité d'un point d'intérêt et signale ce qu'il

faut voir tout en donnant une explication. Watch Valley fait œuvre de pionnier en instaurant ce système novateur de guide. L'appareil fonctionne en trois langues (français, allemand et anglais), couvre 2500 kilomètres de routes et diffuse 650 commentaires traitant de l'histoire, de la culture, de l'architecture, de l'économie, de la nature, des sports et loisirs ainsi que de la gastronomie.

Site: www.watchvalley.ch

Vivre une retraite
active et dynamique !



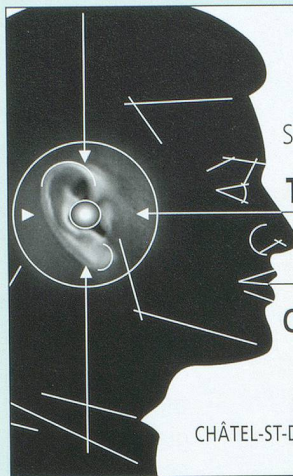
Les "Résidences en ville" ne sont pas un EMS !
Ce sont des appartements protégés au centre de la ville de Morges vous offrant un cadre de vie stimulant pour une retraite active et indépendante, et ceci en toute sécurité !

A un âge où les tâches ménagères, la cuisine, les courses et les problèmes de sécurité demandent plus d'énergie, vous vous sentirez plus que jamais rassuré pour réaliser vos projets.

- accès direct au centre commercial et à la zone piétonne
- appartements de 1 à 3,5 pièces, non meublés et entièrement équipés
- possibilité de manger dans notre restaurant
- présence d'une responsable de maison 24h/24h
- des services hôteliers
- une assistance médicale permanente en cas d'urgence
- une terrasse arborisée de 300m²
- une ambiance chaleureuse

Notre objectif principal est que chacun puisse conserver son chez-soi et sa liberté totale. Alors n'attendez pas et prenez contact avec nous:

Résidences en Ville Morges SA
M. S. Fehlmann, Directeur
5, Rue des Charpentiers, 1110 Morges
Tél.: 021 804 57 77 Fax: 021 804 57 83
E-mail: info@residencesenville.ch
www.residencesenville.ch



- Appareils acoustiques ←
- Dernières nouveautés ←
- Piles, réparations ←
- Service toutes marques ←

Troubles de l'ouïe?

Parlons-en!

CENTRE ACOUSTIQUE TISSOT

LAUSANNE: Rue Pichard 13 Tél. 021/323 12 26
CHÂTEL-ST-DENIS: Bâtiment de la Poste Tél. 021/948 05 52

Vous êtes à la retraite?

C'est le moment idéal pour vous mettre à l'informatique

Vous aussi pouvez aller consulter Internet, envoyer des mails, trier vos photos ou faire des patiences



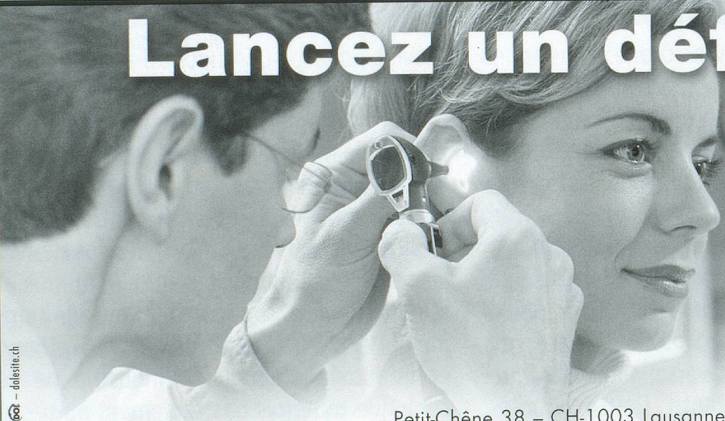
Courage!

Je vous aide à démarrer, CHEZ VOUS,

sur VOTRE ORDINATEUR. 4 x 1 h 30: Fr. 400.-
Déplacement offert (région genevoise)

Eliane Stallybrass: 022 756 26 84

Lancez un défi à votre ouïe...



Petit-Chêne 38 - CH-1003 Lausanne
Tél. 021 323 49 33 - Fax 021 323 49 34 - oberdoz@sunrise.ch



• Test auditif gratuit!

- Conseils personnalisés par un audio-prothésiste diplômé
- Choix étendu d'appareils auditifs et d'auxiliaires
- Protections de l'ouïe
- Fournisseur agréé AI, AVS, AMF, SUVA

SCHMID
ACOUSTIQUE

OLIVIER BERDOZ SUCESSEUR

LA COMMUNICATION RETROUVÉE

SRS SA

Services Réhabilitation
Moyens Auxiliaires
E-mail: srsduc@freesurf.ch

Tél. 021 801 46 61 - Fax 021 801 46 50
Z.I. Le Trési 6C - CP 64 - CH-1028 Préverenges



Handilift S.à.r.l.

Sièges et plates-formes d'escaliers
Elévateurs verticaux
E-mail: handilift@freesurf.ch

Sièges et plates-formes monte-escaliers
Equipements et accessoires pour la salle de bains et les toilettes. Soulève-personnes et accessoires. Assistance à la marche. Fauteuils roulants. Scooters électriques.

Location et vente de lits médicalisés.
Mobilier et installations pour soins à domicile avec le meilleur rapport qualité/prix

Nouveau:
succursale à Boudevilliers (NE) - 079 331 36 04

Pour recevoir une documentation gratuite, veuillez nous retourner cette annonce

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Localité _____





L'ABSINTHE EN VENTE AU SUPERMARCHÉ

Aujourd'hui, la «bleue» est donc légale. «On n'aura plus le plaisir de braver l'interdit», regrette Laurence Vaucher, conservatrice du musée de Môtiers. «Dans nos régions, l'absinthe a un fort lien culturel et il ne faut pas tuer le mythe.»

Pourtant, au Val-de-Travers, le retour de l'absinthe «légale» est synonyme de relance économique. Des agriculteurs vont cultiver les plantes nécessaires, des distilleries vont se créer et on songe même à

fonder un Centre international de l'absinthe. «On trouvera l'absinthe dans les supermarchés, soupire Laurence Vaucher. Mais, comme le dit Pierre-André Delachaux, grand défenseur de la bleue, il s'agira d'une absinthe «décaféinée». Il y aura toujours des petits producteurs clandestins, ignorant les mots «patente» et «quotas», pour entretenir la notion de clandestinité.»

J.-R. P.

Les loisirs «nature» sont variés dans la vallée et à la portée d'un public de tous âges. Toutes les activités et curiosités sont généralement annoncées avec le logo de la Fée verte. La fée invite par ailleurs aussi à participer aux festivités marquant le calendrier, l'occasion de se retrouver dans des ambiances bon enfant. Le carnaval du Val-de-Travers a lieu cette année du 4 au 6 mars: deux nuits et deux jours de réjouissances avec des cortèges, un bal et des cliques. Les fêtes thématiques, telles que celle de l'absinthe en juin à Boveresse et celle du sel en septembre à Buttes, attirent des visiteurs venus de loin pour assister à des démonstrations, goûter des produits ou admirer les savoir-faire des artisans locaux. Une manifestation particulièrement attachante est la foire de Couvet qui a lieu deux fois par année, en mai et en octobre. Rémunération d'une époque où les déplacements

en ville étaient rares, la foire permettait aux habitants de toute la vallée d'acheter des vêtements, des ustensiles de cuisine, du petit bétail. Elle a conservé une grande importance et une foule considérable s'y presse, les élèves de la localité ayant même congé ce jour-là. Les stands forment un bric-à-brac coloré où il est possible de dénicher les objets les plus insolites. Toutes ces manifestations lient socialement les habitants de cet-

te région qui s'inquiète aussi pour son avenir. Un projet de réunir les 11 communes du Val-de-Travers est actuellement à l'étude et si elle se réalise, cette fusion serait une première en Suisse au niveau de son envergure: 22 kilomètres séparent en effet les deux villages les plus éloignés. Les démarches sont en cours et seule la Fée verte en connaît peut-être l'issue.

Ariane Geiser

ADRESSES UTILES

Musée régional d'histoire et d'artisanat, Maison des Mascarons, 2112 Môtiers, tél. 032 861 35 51.

Mines d'asphalte et musée industriel, Site de la Presta, 2105 Travers, tél. 032 864 90 64;

Ecomusée et sources de l'Areuse, 2123 Saint-Sulpice, tél. 032 861 33 16;

VVT Vapeur Val-de-Travers, 2123 Saint-Sulpice, tél. 032 861 34 98; www.vvt.ch; Office du tourisme, Centre sportif régional, 2108 Couvet, tél: 032 889 68 96; www.vdt.ch et www.neuchatel-tourisme.ch



La fontaine à absinthe, un récipient indispensable à l'amateur de cet apéritif.